



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 38
Hebdos régionaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 3 SEPTEMBRE 2013

COMMUNIQUÉ

Québec, le 12 août 2013 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par Pierre André qui est secondé par le commissaire Denis Bergeron, tient la première partie de l'audience publique sur le *Projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour* par Entreprise IFFCO Canada Ltée. L'audience publique aura lieu le **mardi 3 septembre 2013, à compter de 19 h, à la Salle Louisbourg A et B de l'Auberge Godefroy, située au 17575, boulevard Bécancour, à Bécancour.**

Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission. Elles seront diffusées en mode audio en direct sur le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca.

UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

1. S'informer

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

2. S'exprimer

À l'occasion de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 1^{er} octobre 2013, à l'Église multifonctionnelle à Bécancour, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 27 décembre 2013, au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Yves-François Blanchet. Par la suite, le ministre dispose de 60 jours pour rendre public le rapport.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les documents relatifs au projet sont mis à la disposition de la population dans le centre de consultation régional suivant :

- Bibliothèque de Bécancour, 1295, avenue Nicolas-Perrot, à Bécancour.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, ainsi que dans le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Mandats en cours ».

LE PROJET

Entreprise IFFCO Canada Ltée propose de construire et d'exploiter une usine de fabrication d'engrais azotés, particulièrement sous forme d'urée granulaire, dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour. Le projet aurait une production de 3 850 tonnes métriques d'urée granulaire par jour et une capacité de production moyenne annuelle variant entre 1,3 et 1,6 million de tonnes métriques. L'usine pourrait aussi produire annuellement 760 000 tonnes d'urée liquide utilisée dans les véhicules fonctionnant au diesel et 3 865 tonnes de sulfate d'ammonium utilisé comme engrais. L'urée granulaire serait expédiée par camion, par train et par bateau. Ce mode d'expédition nécessiterait la construction d'un convoyeur fermé entre l'usine et le port. Outre ce convoyeur et les unités de production d'ammoniac et d'urée, les principales infrastructures seraient deux réservoirs d'ammoniac liquide (10 000 tonnes chacun), deux silos d'urée granulaire (75 000 tonnes chacun), un système de traitement des eaux, des cheminées (torchères) ainsi que divers bâtiments industriels et administratifs.

Le projet nécessiterait des investissements de 1,2 milliard de dollars. La durée de vie de l'usine serait estimée à au moins 30 ans. L'exploitation de l'usine débiterait en 2017.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec Marie-Josée Harvey, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec Julie Olivier, conseillère en communication, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : usine-engrais-becancour@bape.gouv.qc.ca.

QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme public et neutre qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Il a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects biophysique, social et économique.

Pour réaliser cette mission, le BAPE informe, enquête et consulte la population sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre. Il produit par la suite des rapports d'enquête qui sont rendus publics. Le BAPE est par conséquent un organisme gouvernemental consultatif et non décisionnel.

Pour donner suite aux demandes d'audience publique qui ont été transmises au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs par les citoyens, groupes, organismes ou municipalités, le président du BAPE, M. Pierre Baril, a reçu le mandat de former une commission d'enquête et de tenir une audience publique sur le *Projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour* par Entreprise IFFCO Canada Ltée.